



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **COVID-19: mesures de protection supplémentaires pour le personnel de la Police cantonale et du Service pénitentiaire**

**Afin de renforcer la protection des collaboratrices et collaborateurs de certains services sécuritaires de l'administration cantonale, tout comme les citoyennes et citoyens faisant appel à ces services, le personnel de la Police cantonale et du Service pénitentiaire non vacciné et non guéri devra se soumettre à des tests hebdomadaires. Les syndicats et représentants du personnel ont été consultés sur ces nouvelles mesures qui garantissent la confidentialité des données et ont donné leur accord.**

En raison de l'augmentation des cas liés au variant Delta, les incertitudes liées à l'arrivée du variant Omicron et dans le but de garantir une capacité opérationnelle suffisante permettant d'assurer leurs missions, la Police cantonale et le Service pénitentiaire prennent des mesures sanitaires supplémentaires. Celles-ci visent à protéger le personnel, de même que la population vaudoise qui doit avoir recours à leurs services, mais également les personnes détenues.

Les collaboratrices et collaborateurs qui ne sont pas en mesure de fournir un certificat attestant de leur vaccination ou de leur guérison se voient dans l'obligation d'effectuer un test de dépistage hebdomadaire. Un protocole respectant la confidentialité des données est élaboré dans chaque service. Les syndicats et représentants du personnel des différents services ont été consultés et informés avant la mise en place de ces nouvelles mesures et ont donné leur accord.

Ces mesures sont introduites dans les jours qui viennent et pour une durée indéterminée, qui dépendra de la situation épidémiologique et des décisions des autorités fédérales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 décembre 2021

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

DES, Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale